



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le 23 Mai 2022

Chers amies et amis chasseurs,

L'ADCGGLA propose dorénavant de compléter nos deux entraînements annuels sur cible fixe par des séances de tir au sanglier courant en partenariat avec l'Armurerie MILLIET à Vertou.

Les séances se dérouleront en demi-journée de 9h à 12h au stand du club de la SNT de la Jonelière à La CHAPELLE sur ERDRE.

A ce jour trois dates sont proposées : les 9, 17 et 23 Juin 2022

Le coût de la participation à cette journée est fixé à 20€ pour nos adhérents exclusivement (possibilité d'adhérer en même temps que l'inscription, voir document joint).

Pour une question de règlement intérieur de ce stand et aussi une question d'étiq et de conditions de sécurité préconisées par l'ADCGGLA les armes à canon lisse sont interdites.

Il vous est conseillé d'apporter les vos munitions avec lesquelles votre arme a été réglée.

Vous trouverez, ci-dessous, un bulletin d'inscription, que vous voudrez bien retourner, accompagné(s) d'un chèque libellé à l'ordre de ADCGGLA à :

Christophe KIRION - 11, La Sorinière 44310 SAINT COLOMBAN

Tel. : 06 61 45 85 44 E-mail : adcggla@live.fr

Bien cordialement en Saint Hubert.

Le Conseil d'Administration



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

DEMANDE D'INSCRIPTION Tir sur sanglier courant

à adresser (par retour du courrier) à :

ADCGGLA – Mr Christophe KIRION – 11, La Sorinière 44310 SAINT COLOMBAN

Je soussigné :

NOM : PRENOM :

Adresse : Courriel :

Localité : Code Postal : Téléphone :

Participera à la séance du :

09 Juin 2022

17 Juin 2022

23 Juin 2022

ADHERENT20,00 €

NON ADHERENT (voir demande d'adhésion jointe).....

(Libellez votre chèque à l'ordre de l'ADCGGLA)

Date : Signature :

Rappel : il est obligatoire d'avoir son permis de chasser pour le transport des armes et leurs utilisations.